



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 20 juin 2025 DELIBERATION

Rapporteure : Marie-Lyse BISTUÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Iñaki ECHANIZ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 29

Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE,
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à M. Nicolas MALEIG,
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Monique ASSO.

37 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION « LES AMI.E.S DE LA FRICHE ».

La ville d'Oloron Sainte-Marie est membre de droit de l'association « Les Ami.e.s de la Friche ».

La ville d'Oloron Sainte-Marie dispose ainsi d'une voix délibérative au sein de l'assemblée générale et du conseil de gouvernance.

Conformément aux statuts de l'association, les personnes morales membres adhérent.es doivent identifier un.e représentant.e titulaire et un.e représentant.e suppléant.e siégeant dans les différentes instances de l'association.

Monsieur le Maire propose de désigner,

- Marie-Lyse Bistué (titulaire),
- Sami Bouri (suppléant).

Monsieur André LABARTHE ne prend pas part au vote.

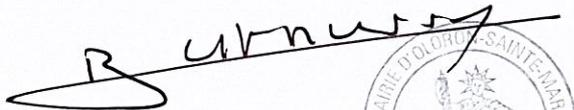
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **25 voix pour et 7 voix contre**
Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul P
MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, et M. Clément SERVAT,

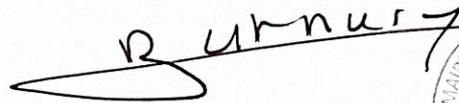
- **DÉSIGNE** Marie-Lyse Bistué en tant que représentante titulaire et Sami Bouri en tant que représentant suppléant pour représenter la ville d'Oloron Sainte-Marie au sein de la gouvernance de l'association « Les Ami.es de la Friche ».

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 juin 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 26/06/2025





Bernard UTHURRY
